

Postel 20[®]

Le petit moule du Nord



BMI **MONIER**

TUILE TERRE CUITE
Petit Moule Faible Relief

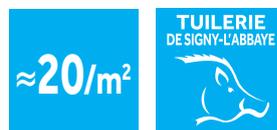
monier.fr

Postel 20[®]

- La Postel 20[®] peut être posée à des pentes plus faibles que celles du DTU
- Le plus grand pureau variable de sa catégorie
- Esthétique d'un cornet fin avec la garantie d'une parfaite étanchéité



Cotes hors tout en cm



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite à emboîtement à relief, double emboîtement, double recouvrement
Nombre de tuiles au m ²	≈ 20 à 21,3
Pureau longitudinal variable	de 23,5 à 25 cm
Largeur utile	≈ 20,2 cm**
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 4 à 4,3 ml
Section de ventilation à l'égout	35 cm ² /ml
Classe de relief des tuiles	Classe G1
Poids unitaire	≈ 2,1 kg
Poids au m ²	40 à 42,6 kg
Nombre de tuiles par palette	600
Poids de la palette	1260 kg
Site de production	Usine de Signy-L'Abbaye
Mise en œuvre	Pose à joints droits de droite à gauche
Norme produit de référence	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-202 [DTU 40.21]
Pente minimale*	35 % / 19°29' (Zone 1, site protégé, avec écran)

* Consulter le tableau des pentes au dos de la notice.

** Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en terre cuite, de la famille des Petits Moules à petit cornet, double emboîtement, double recouvrement, à pureau variable, de 20 à 21,3 au m², de type POSTEL 20[®] de MONIER ou similaire.

Son jeu d'assemblage usuel est de 1,5 cm en longitudinal.

Sa pose se fera à joints droits, de droite à gauche, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40-21].

Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faitages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



Les caractéristiques certifiées par la marque **NF** Tuiles de terre cuite sont: l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

NUANCIERS



Gris Ardoisé (4Z)



Anthracite (3G)



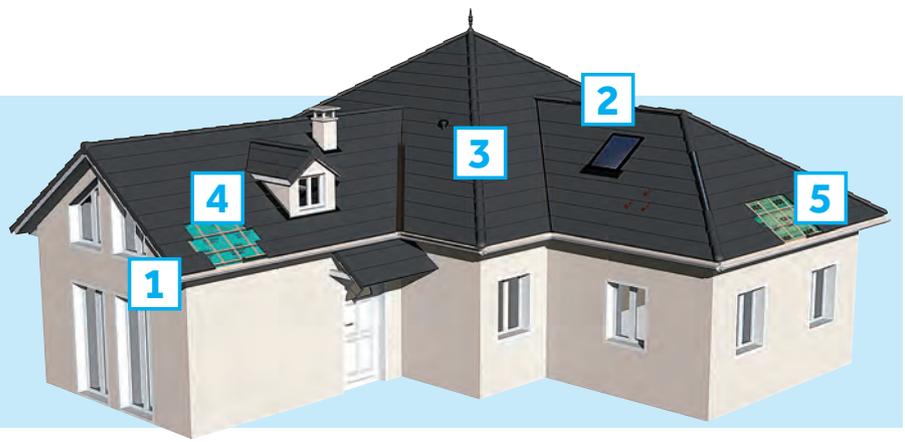
Rouge Naturel (2N)



Rouge Vieilli (7E)



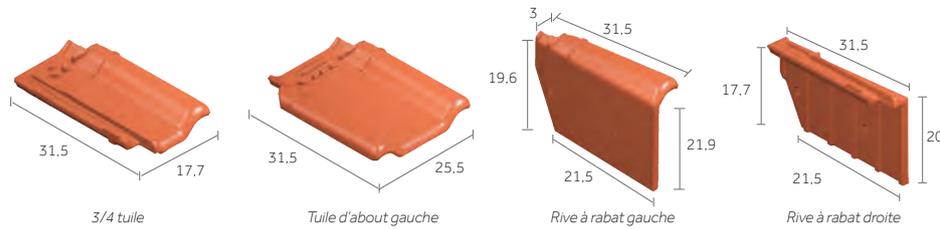
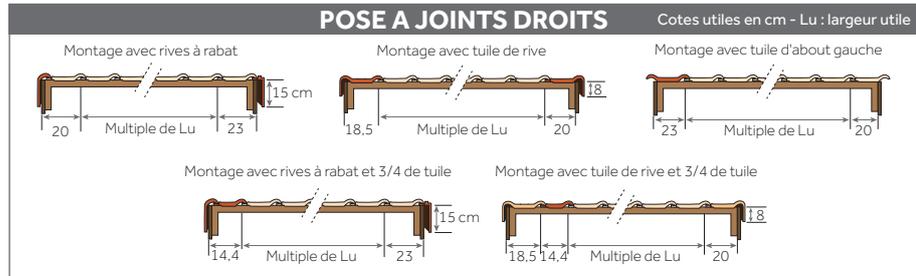
Pionnier dans le développement de systèmes complets de toiture, Monier conçoit, dans les règles de l'art, une offre innovante : tuiles Terre Cuite et Béton, composants de toiture et isolation thermique par l'extérieur. Les professionnels Monier sont authentiques dans leurs relations, privilégiant l'accompagnement et l'écoute au plus proche de leurs clients.



1 RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

Les accessoires de rive POSTEL 20® offrent trois choix de finitions de rives :

- Rives à rabat,
- Tuile de rive,
- Tuile d'about.

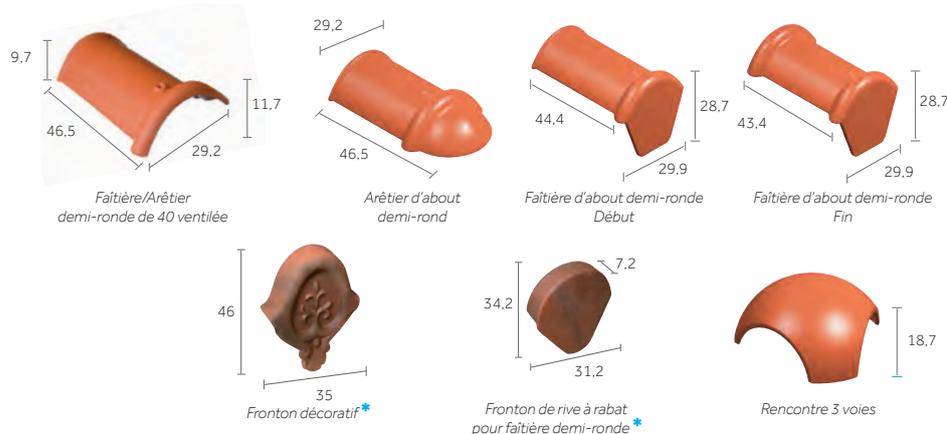


* Accessoires disponibles en coloris Rouge Vieilli uniquement

2 FAÎTAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse.

Toutes les faitières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène.



* Accessoires disponibles en coloris Rouge Vieilli uniquement

3 AÉRATION & VENTILATION

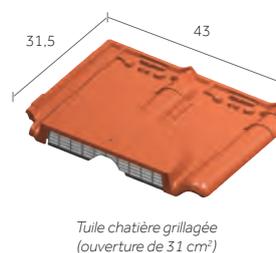
La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles châtères est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faîtage.

La ventilation en partie haute peut être assurée par le closioir ventilé, en partie basse par la forme géométrique de la tuile (35 cm²/ml).

Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Les tuiles à douille peuvent être utilisées pour cette fonction et doivent être positionnées de préférence dans le tiers haut du rampant.



Type de comble	Section totale de ventilation ^(a)
Comble non aménagé sans écran	$S = 1/5000$
Comble non aménagé avec écran	$S1 = 1/5000$ $S2 = 1/3000^{(b)}$
Rampant isolé sans écran	$S = 1/3000$
Rampant isolé avec écran	$S1 = 1/5000$ $S2 = 1/3000$
Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant	$S = 1/5000$

S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.
S1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.
S2 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran ventilé en sous-face.

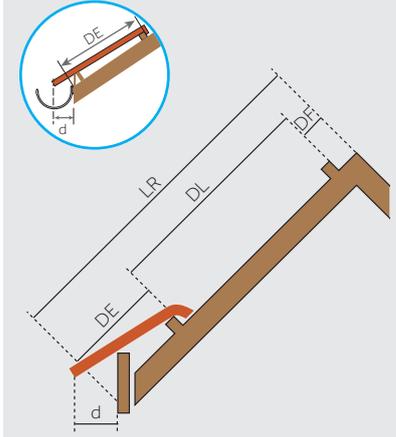
L'utilisation d'un écran HPV implique obligatoirement la mise en œuvre d'un pare-vapeur continu en sous-face de l'isolant.

RÉPARTITION SUR LA LONGUEUR DU RAMPANT

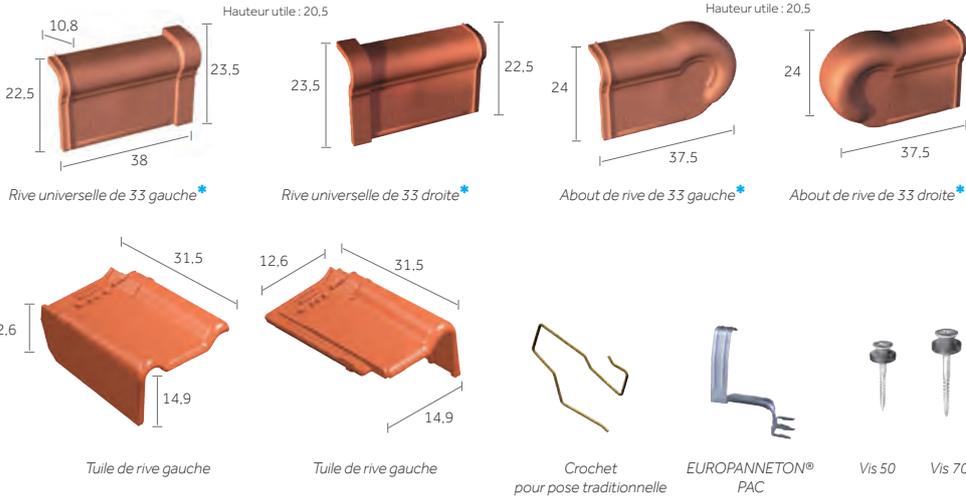
Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées. Se reporter au DTU en vigueur.

• Europanneton® PAC Inox

La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.

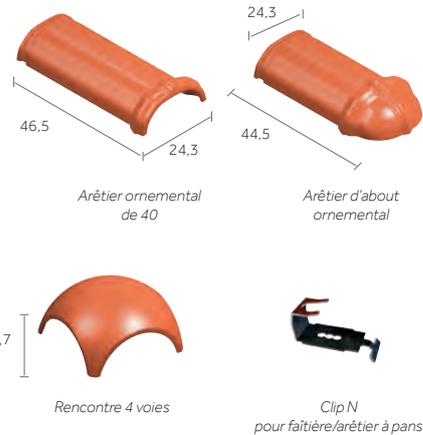


LR = Longueur du rampant
 DF = Distance du liteau de faitage = $4 \pm 0,5$ cm
 DL = Distance de l'itonnage = de 23,5 à 25 cm
 DE = Distance du liteau à l'égout
 Cette cote est à ajuster en fonction du débord de la tuile à l'égout (cote d) et de la pente de la toiture.
 d = Débord à l'égout. Le débord à l'égout est déterminé suivant le type de gouttière. Le nez de la tuile doit être axé à ± 1 cm de la gouttière



MONIER RECOMMANDE LA POSE A SEC AVEC UN CLOISIR VENTILÉ EN ROULEAU.

D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faitage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori. Ce système permet au faitage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.



Le Wakaflex® est la solution universelle d'étanchéité pour le traitement des points singuliers de la toiture. Sa mise en œuvre, très facile, se fait à froid, sans soudure.



4 ÉCRANS DE SOUS-TOITURE

Les écrans de sous-toiture ont, principalement, pour fonction :

- d'assurer une étanchéité complémentaire et protéger les locaux sous-jacents contre les pénétrations de neige poudreuse, de poussières, de pollen, de suie et des infiltrations d'eau,
- de préserver la performance et la durabilité de l'isolant en sous-face,
- de permettre d'abaisser les pentes minimales de couverture lorsque les DTU le prévoient.



Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général Monier

5 ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR SARKING

Le sarking, procédé d'isolation thermique par l'extérieur dédié aux combles aménagés ou aménageables, consiste à rehausser le toit afin d'insérer une fine couche d'isolant.

Monier propose une gamme complète :

- CLIMA FIRST®, la qualité au meilleur prix,
- CLIMA COMFORT®, la gamme haute performance.



Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général Monier

LE CONSEIL DU PRO

Les tuiles Postel 20® peuvent être fixées avec des Europannetons® et pour les brisis comme pour les bardages, il existe un crochet spécifique efficace et très facile à mettre en œuvre. Les faitières Postel 20® sont ventilées et assurent quelle que soit la pente, une ventilation supérieure à celle exigée par le DTU. Pour les pentes inférieures à 45°, les rives à rabat individuelles Postel 20® peuvent se poser sans aucune coupe au faitage.

FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Les fixations doivent être conformes aux exigences décrites dans le paragraphe 5.4 du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

Les régions considérées sont celles de la carte des vents (référence NF EN 1991-1-4/NA).

Les sites d'exposition aux vents considérés correspondent aux situations définies dans l'annexe B du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

Utilisation de l'Europanneton® PAC Inox conseillée par Monier.

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

LA RÉGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

Zones Sites	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Protégé	35	45	50
Normal	45	50	60
Exposé	60	70	75

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

Zones Sites	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Protégé	40	50	60
Normal	50	60	70
Exposé	70	80	90

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m.
Recommandations du D.T.U.

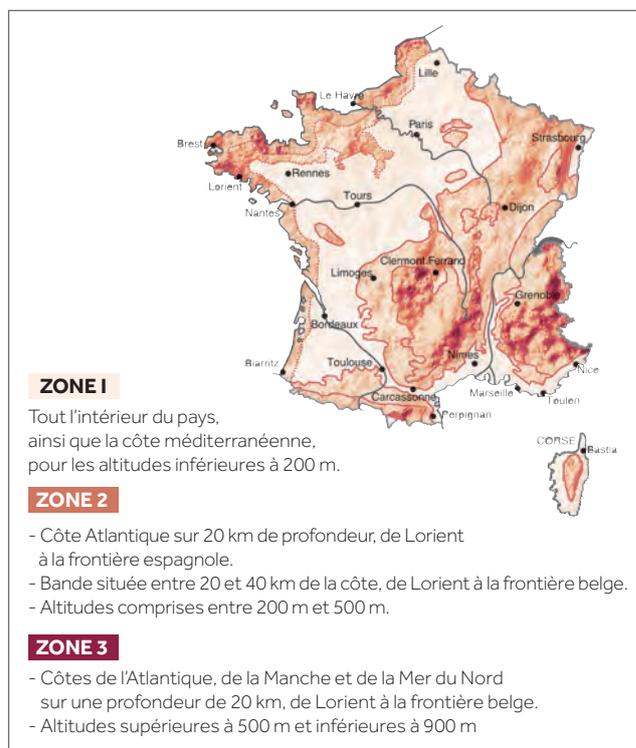
Pour des pentes plus faibles sous dérogation,
consulter le Catalogue général Monier.

Protection à la neige poudreuse : les DTU de la série 40.2 révisés indiquent : la protection contre la neige poudreuse par la mise en place d'un écran souple de sous-toiture doit être précisé dans les documents particuliers du marché. Sa mise en œuvre relève du DTU 40.29.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : la carte ci-dessous est indicative, seules les définitions des zones prévalent.



DÉFINITION DES SITES SELON LE DTU

SITUATION PROTÉGÉE

Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

SITUATION NORMALE

Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonnements, ondulations).

SITUATION EXPOSÉE

Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites.

A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

BMI MONIER

**BMI Group
Monier SAS**

23-25, av. du Docteur Lannelongue
75014 Paris
Tel : 01 40 84 67 00
Fax : 01 40 84 67 01

monier.fr

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 € TTC / MN

Filiale du groupe Standard Industries, le groupe BMI est le plus grand fabricant de solutions de couverture et d'étanchéité en Europe. Avec 128 sites de production et des activités en Europe, dans certaines régions d'Asie et en Afrique du Sud, la société possède plus de 165 ans d'expérience. Plus de 9 500 employés proposent aux clients des marques bien établies comme Braas, Monier, Icopal, Bramac, Cobert, Coverland, Klöber, Monarflex, Redland, Siplast, Vedag, Villas, Wieret et Wolfin. Le siège du groupe BMI est basé à Londres.